



— DE L'AUTRE CÔTÉ DU GUICHET

« Tu lui aurais donné quel âge, toi ? »

Le Demie est chargé d'évaluer si les migrants reçus sont bien mineurs. Une responsabilité énorme et un système critiqué par les associations.

4 février 2019
Épisode n° 3

Texte [Arnaud Aubry et Karine Le Loët](#)

Photo [Pauline Aubry](#)

La playlist



u lui aurais donné quel âge, toi ? » « Ouh, mais je pense qu'il a au moins 25 ans, lui. » Devant les larges portes vitrées du Demie – le Dispositif d'évaluation des mineurs isolés, dans le XI^e arrondissement de Paris –, [Marion*](#) et Aminata fument une cigarette. Les deux évaluateuses décompressent après leurs entretiens de l'après-midi. Il est bientôt 17 heures, l'heure de fermeture. Dans les couloirs étroits du centre opéré par la Croix-Rouge, le flot des jeunes se tarit. En route vers la sortie, la longue silhouette d'[Ousmane](#) file devant les jeunes femmes. Marion baisse le ton. Puis reprend : sur le cas du jeune homme qu'elle a interrogé deux heures durant (lire les

épisodes 1 et 2), elle n'a « *aucun doute.* »

Lors d'un premier entretien, les évaluateurs écartent ceux qu'ils jugent majeurs sans discussion possible. Les autres décrochent un rendez-vous pour un entretien de « second niveau »

Pourtant, dans la petite salle surchauffée, il avait posé devant elle deux extraits d'acte de naissance indiquant qu'il avait 16 ans. Pour Marion, impossible de conclure à la véracité des papiers. D'ailleurs, ce n'est pas son rôle, tranche-t-elle : « *Les documents, nous, on ne s'y fie pas. On ne fait pas d'authentification de documents.* » Face à l'évaluatrice, seule la cohérence de l'histoire racontée, la posture, comptent. L'apparence aussi. « *On ne va pas se voiler la face, quand on a quelqu'un face à nous, bien sûr que son allure va jouer, admet Marion. Même si on sait qu'on reçoit beaucoup de jeunes qui sont marqués physiquement par des parcours migratoires ou des vies difficiles au pays.* » Malgré l'intervention de deux membres des associations Parrains par mille et Infomie, ainsi que de la mairie de Paris, pour qu'il soit évalué une deuxième fois par le Demie, Ousmane n'aura pas convaincu la jeune femme. « *Je n'ai aucun élément concret qui me permettrait de dire quel âge il a, mais je serais très très étonnée qu'il ait 16 ans* », insiste-t-elle. S'il veut être reconnu mineur, et donc bénéficier d'un hébergement, d'une scolarisation, et de tickets à échanger contre des repas dans des restaurants partenaires du Demie, il devra former un recours auprès du juge des enfants.



Illustration Pauline Aubry pour *Les Jours*.